



*OF référencé DATADOCK*

[www.cmformations.com](http://www.cmformations.com)

# FORMATIONS

## SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL

04 77 83 87 77 - 06 72 30 21 36

[contact@cmformations.com](mailto:contact@cmformations.com)

## Pour une amélioration de la qualité du service rendu

1) **Argument** L'exercice professionnel auprès des populations en attentes de soin et d'accompagnement socio éducatif dans les lieux de vie, de soin, ainsi qu'à domicile, requiert de la part des équipes une capacité d'adaptation aux mutations de l'environnement.

Dans le secteur de la santé mentale comme dans celui du handicap, les nouveaux cadres législatifs visent à instaurer un meilleur respect de l'individu, de ses aspirations, de ses besoins et attentes vis à vis des professionnels.

L'évolution des pratiques et du cadre de la formation, conduit chaque professionnel à s'interroger sur le sens de son action, à réactualiser ses connaissances, à réajuster sa pratique dans une perspective d'action collective et partenariale.

Par ailleurs, la conception actuelle de l'accompagnement soignant et/ou éducatif repose sur la nécessité d'un regard multidimensionnel et d'une prestation de service transdisciplinaire.

C'est la finalité que vise la proposition de formation professionnelle suivante.

⇒ **CMFormation** se propose donc d'accompagner les personnels et les employeurs dans cette démarche de professionnalisation des pratiques, afin de développer leurs potentiels, d'améliorer leur savoir-faire, et de réinterroger leur savoir-être dans le respect des objectifs institutionnels, des impératifs contextuels et de l'éthique professionnelle.

Cette présentation vous indique les **grandes lignes** des thèmes proposés.

Le détail des contenus de formation, forme DPC pour certaines actions mises en ligne, vous sera indiqué dès réception d'une demande formalisée de votre part et à partir d'une étude de faisabilité de notre part.

Si un des thèmes vous intéresse ou si vous avez une attente spécifique d'action de formation, n'hésitez pas à prendre contact par téléphone, mail ou courrier :

**04 77 83 87 77 - 06 72 30 21 36 - [contact@cmformations.com](mailto:contact@cmformations.com)**

**CMFormation. Mme MARION Claudette. 525 Route de Rochebrune. 42800 Châteauneuf**

## Fondements

Les propositions d'action formation reposent sur les fondements suivants:

- ⇒ Une **pédagogie centrée sur le groupe**, qui vise à exploiter prioritairement l'expérience concrète des professionnels et basée sur l'alternance d'analyse des pratiques, d'apports théoriques et d'élaboration d'actions correctives.
- ⇒ Un accompagnement au plus près des réalités professionnelles, grâce à une **expérience de plus de 30 ans de la formatrice** dans les domaines de la santé et du handicap, de la pédagogie et du management.
- ⇒ L'élaboration **de propositions de formation ajustées à votre demande** et son contexte.
- ⇒ Une démarche qui prend en compte **l'évolution des pratiques** sanitaires, médico éducatives et sociales.
- ⇒ Une adaptation aux évolutions et impératifs du cadre de la formation.
- ⇒ Une intégration de la **dimension éthique** qui assure l'engagement professionnel.
- ⇒ Une **articulation entre : direction/responsables de formation, professionnels** (« sujets » de formation) **et CMFormation**, en amont de la formation, durant sa mise en œuvre et lors de l'évaluation/suivi.

## 2) Propositions de thèmes

2.1)	Psychose déficitaire, autisme et polyhandicap chez l'adulte.....	p.6
2.2)	Intervenir au domicile de personnes dépendantes .....	p.8
2.3)	Professionnaliser l'intervention de nuit .....	p.10
2.4)	Accompagnement des personnes accueillies en lieux de vie .....	p.12
2.5)	Favoriser une démarche de bienveillance .....	p.14
2.6)	Le partenariat avec les familles .....	p.16
2.7)	La contention. La mise en isolement.....	p.18
2.8)	La distance professionnelle .....	p.20
2.9)	Connaissance des handicaps.....	p.22
2.10)	Agressivité et violence .....	p.24
2.11)	Projet personnalisé .....	p.26
2.12)	Transmissions écrites et orales .....	p.28
2.13)	Handicap psychique.....	p.30
2.14)	Communication en situation professionnelle .....	p.32
2.15)	Personne âgée et troubles psychiques.....	p.34

## 2.1) ⇒ Psychose déficitaire, autisme et polyhandicap chez l'adulte

Souvent exclues du cadre du soin comme celui de la rééducation, ces personnes sont accueillies en unité de soin en psychiatrie ou en établissement médico social.

Auprès d'elles, l'espace/temps apparaît parfois comme figé, immuable ou vide de sens, de vie, et parfois la routine s'invite sans prévenir.

Les professionnels se trouvent alors souvent confrontés à un sentiment de lassitude, de découragement, de démotivation face à la gravité de la dépendance, à l'archaïsme de certains comportements et/ou à l'absence de communication verbale.

La nécessité de revisiter leurs pratiques, d'en intégrer de nouvelles, afin de donner sens à l'accompagnement et dynamiser la proposition de prise en soin globale, s'impose alors.

Public : Personnels soignants, paramédicaux, éducatifs, sociaux, en structures de santé mentale et /ou médico sociales.

**Objectif de formation** : Permettre aux professionnels d'améliorer l'accompagnement des personnes accueillies, grâce à :

- une meilleure connaissance des troubles présentés et des exigences législatives,
- l'appropriation d'outils d'évaluation des besoins, potentiels et attentes,
- la possibilité de réinterroger leurs pratiques actuelles,
- des moyens de lutter contre l'usure professionnelle.

**Contenu par mots clés** : - Psychose déficitaire - Autisme - Polyhandicap - Handicap mental et handicap psychique - Statut d'adulte - Évaluation des besoins et potentiels - Méthodologie du projet - Facteurs environnementaux - Entourage et famille - Outils de valorisation du travail réalisé - Lois du 2 janvier et du 4 mars 2002 - Loi 2005-102 - Références HAS.

**Déroulement** : Action de **4 jours** répartis en deux modules, avec une intersession permettant l'appropriation des contenus du premier module, ainsi qu'une confrontation des éléments de formation à la réalité professionnelle, afin de travailler les écarts lors du deuxième module.

**Références sur le thème** : à découvrir en page 3 du site <http://www.cmformations.com>, onglet « Informations »

## 2.2) ⇒ Intervenir au domicile de personnes dépendantes

L'intervention à domicile est une pratique qui se développe, car elle présente de réels intérêts pour la personne dépendante comme pour son entourage, que ce soit dans le domaine du handicap physique ou celui du handicap psychique ou encore du vieillissement.

Toutefois, le partage d'expériences actuelles montre à quel point cette modalité d'intervention impose de la part des professionnels un réel savoir être, une actualisation de leurs connaissances et une connaissance de soi.

Le risque de confusion entre lien amical et relation professionnelle génère souvent chez le professionnel un sentiment d'incertitude voire de culpabilité et un vécu de solitude face aux difficultés rencontrées.

Il convient donc de resituer l'accompagnement comme acte professionnel et d'intégrer la notion de projet d'accompagnement personnalisé comme support à une relation d'aide de la part des professionnels.

**Public :** Tout professionnel intervenant au domicile de personnes dépendantes : personnes âgées ou personnes en situation de handicap (social, mental, psychique, physique...).



**Objectif de formation** : Amener les professionnels à développer leur professionnalité en :

- identifiant les spécificités de l'intervention à domicile,
- repérant la distance nécessaire à une intervention professionnelle,
- agissant la pluridisciplinarité comme levier de la qualité de mise en œuvre du projet d'accompagnement.

**Contenu par mots clés** : - Enjeux et spécificités de l'intervention au domicile - Espace intime

- Distance - Solitude du professionnel - Gestion des émotions - Obstacles à la relation
- Manifestations de rejet - Agressivité - Dynamique familiale - Équipe pluri-professionnelle
- Projet de service et projet de la personne - Travail en réseau et en partenariat.

**Déroulement** : Action de formation de **3 jours** répartis en deux modules (2 jours + 1 jour).

Le module 2 doit permettre de réinterroger les différentes actions mises en œuvre, et ainsi d'ajuster la pratique à partir des situations concrètes. Contenu adapté selon le type de dépendance.

**Références sur le thème** : en page 3 du site <http://www.cmformations.com>, onglet « Informations »

### 2.3) ⇨ Professionaliser l'intervention de nuit

La qualité de la prestation soignante et/ou éducative dispensée aux usagers repose entre autres sur l'articulation jour/nuit.

Les personnels de nuit, bien que dans l'ombre, dispensent des soins techniques et relationnels particuliers et développent des compétences spécifiques en lien direct avec les besoins et attentes des personnes accueillies.

Par ailleurs, le travail de nuit a des incidences sur la vie professionnelle et personnelle des intervenants.

Il s'agit donc d'en repérer les effets, afin d'assurer une qualité optimale du service rendu en ayant le souci permanent d'améliorer, dans le même temps, les conditions d'exercice professionnel de nuit.

Public : Personnels soignants et éducatifs intervenant la nuit, en centre hospitalier général, en santé mentale, en secteur social et médico-social.

**Objectif de formation** : Engager les professionnels dans une posture réflexive quant aux effets de l'intervention la nuit auprès des personnes dont ils ont la responsabilité :

- repérer les motivations et les impacts du travail de nuit sur la santé,
- connaître les attentes spécifiques de la personne soignée/accompagnée la nuit,
- identifier et agir la complémentarité jour/nuit,
- améliorer leur efficacité grâce à une meilleure prise en compte de leur santé,
- élaborer un référentiel spécifique.

**Contenu par mots clés** : - Inscription du travail de nuit dans une prise en soin globale de la personne - Articulation et communication équipes jour et nuit - Collaboration interdisciplinaire - Identité professionnelle - Valorisation et reconnaissance du travail réalisé la nuit - Besoins et attentes spécifiques de l'utilisateur et son entourage - Outils et supports à la transmission - Référentiel "travail de nuit" pour un partage et une reconnaissance élargis.

**Déroulement** : Pour cette action de **3 jours**, des personnels de jour peuvent être intégrés au groupe de stagiaires, l'intérêt résidant dans l'amélioration de la communication et de la cohérence des interventions de chacun ainsi qu'une meilleure connaissance réciproque.

**Références sur le thème** : en page 3 du site <http://www.cmformations.com>, onglet « Informations »

## 2.4) ⇒ Accompagnement des personnes accueillies en lieux de vie

De la vie quotidienne aux activités à visée occupationnelle, éducative et/ou thérapeutique : comment promouvoir les potentiels de chacun et lui garantir un environnement socio familial sécurisant. Que la dépendance relève du vieillissement, de handicap physique, mental ou psychique, elle impose une attention particulière à « la partie saine » de l'individu.

Ce faisant, les actes de la vie quotidienne nécessitent un réel accompagnement, au sens de poursuite d'un objectif commun, où « faire à la place » n'a pas lieu d'être.

Ainsi, la personne accueillie est en mesure de maintenir ses acquis, voire développer des compétences dans certains domaines.

Les propositions d'activités au sein de la structure d'accueil et en extérieur, viennent alors se situer en complémentarité, dans le but de maintenir, activer ou ré-activer le lien social indispensable à tout un chacun.

Cette attention particulière portée à l'individu acteur de sa vie en institution, ne peut s'envisager qu'à partir d'une réelle mise en œuvre des droits des usagers, et ce dans une dynamique de collaboration pluridisciplinaire.

Il s'agit donc de « faire vivre » les récentes orientations en matière de cadrage législatif.

**Public** : Personnels soignants, paramédicaux et éducatifs exerçant auprès de personnes, enfants et/ou adultes, accueillies en lieux de vie.

**Objectif de formation** : La formation propose aux personnels d'interroger leurs pratiques actuelles, de découvrir ou réajuster les outils nécessaires à une prise en considération holistique des personnes accueillies, d'acquérir les connaissances utiles tant sur les handicaps présentés par les personnes, que sur le cadre législatif et les outils de mise en application des différentes lois.

**Contenu par mots clés** : - Projet personnalisé - Quotidien et lien social - Contrat de séjour - Motivation et implication professionnelles - Cohérence dans le collectif - Les différents handicaps et leur expression - Transdisciplinarité - Loi 2002-2 - Loi 2005-102- Burn out/usure professionnelle - Promotion d'une démarche professionnelle « bientraitante ».

**Déroulement** : Les professionnels seront sollicités, durant les 2 modules (**3 jours** : 2 + 1) sur l'analyse de leur pratique quotidienne et les moyens d'amélioration envisageables.

**Références sur le thème** : en page 3 du site <http://www.cmformations.com>, onglet « Informations »

## 2.5) ⇒ Favoriser une démarche de bientraitance

Sujet délicat à traiter, celui de la maltraitance nous renvoie aux limites de la terminologie.

Les différentes orientations ministérielles sollicitent nos compétences à prévenir, dépister, gérer les situations de maltraitance.

Elles évoquent simultanément « le développement de la bientraitance ».

La promotion de la bientraitance est en effet une exigence nationale : il s'agit donc de proposer aux professionnels et aux usagers un cadre, des objectifs stratégiques et opérationnels mettant en perspective les attentes et droits des personnes, les valeurs des professionnels pour leur mise en œuvre au quotidien.

La formation vise à accompagner les établissements et services dans le déploiement d'une culture et d'une dynamique de bientraitance.

Cet objectif impose une appropriation de la démarche par les équipes de direction et d'encadrement ainsi qu'un accompagnement des professionnels intervenant au quotidien dans la prise en charge des usagers.

**Public :** Tous personnels d'établissements sanitaires et médico sociaux et services d'accompagnement.

**Objectif de formation** : A partir de la clarification des termes, il est question de réfléchir aux pratiques et attitudes professionnelles et de penser les modalités d'actions quotidiennes en prévention de situations maltraitantes.

En outre, il s'agit, à partir de la reconnaissance des situations à risque de maltraitance, de décliner les éléments nécessaires à la promotion d'une démarche de bientraitance.

**Contenu par mots clés** : - Cadre éthique et juridique - Clarification des termes de bientraitance et maltraitance - Les différentes formes de maltraitance - Facteurs de risques - Droits des usagers - Devoirs des professionnels - « Excès d'émotions » - Enjeux individuels et groupaux - Obligations institutionnelles - Le projet (d'accompagnement, de vie, de soins, personnalisé...) comme support d'une démarche bientraitante - Plan bientraitance - Références ANESM et HAS.

**Déroulement** : Les professionnels seront invités, durant les 2 modules (3 jours : 2 + 1) à porter un regard critique sur leur pratique quotidienne et à envisager les moyens d'amélioration concrets.

**Références sur le thème** : en page 3 du site <http://www.cmformations.com>, onglet « Informations »

## 2.6) ⇒ Le partenariat avec les familles

La famille demeure centrale dans la vie des personnes accueillies dans le secteur de la Santé Mentale ou celui du Handicap : enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap physique, personnes présentant des troubles mentaux et/ou psychiques....

La famille est souvent le seul ou le dernier lien social du patient/résident, elle nourrit l'identité de ce dernier et en est le garant.

L'engagement des professionnels dans un véritable partenariat avec les familles s'impose dès la première rencontre voire en amont, et tout au long du parcours de « vie institutionnelle ».

Il convient donc de veiller à la qualité de la prise en considération des familles.

L'efficacité de cet accompagnement repose sur la connaissance qu'ont les professionnels de l'impact de la dépendance sur la dynamique familiale d'une part, et d'autre part des enjeux de la relation entre les familles, l'équipe et l'institution.

Public : Tous personnels intervenant auprès de personnes accompagnées dans leur projet de vie/de soin, en milieux social, médico-social, hospitalier....



**Objectif de formation** : Améliorer les pratiques de liens avec l'entourage familial, dans le souci de préserver les droits et désirs de la personne accueillie, susciter l'idée d'une réelle collaboration avec les familles au niveau institutionnel, créer une charte interne de partenariat avec les familles.

**Contenu par mots clés** : - Dépendance et famille - Notions de placement/rupture - Dynamique familiale - La triade « usager/famille/professionnels » - Place et rôle de la famille dans le dispositif d'accompagnement - Situations conflictuelles - Éléments obstacles et facilitateurs de partenariat - Limites de la relation - Outils institutionnels - Contractualisation des prestations - Droits des usagers - Cadre législatif.

**Déroulement** : Cette action se déroule sur **deux sessions de deux jours**. Durant l'inter session, les professionnels sont invités à recueillir les éléments nécessaires à l'analyse de situations au regard de la première session.

**Références sur le thème** : en page 3 du site <http://www.cmformations.com>, onglet « Informations »

## 2.7) ⇨ La contention. La mise en chambre d'isolement

Dans certaines circonstances, le recours à la contention est possible, voire nécessaire.

Il en résulte fréquemment un sentiment de malaise, de culpabilité chez les personnels.

Il convient donc de s'interroger pour envisager cet acte comme un véritable moyen thérapeutique, et ainsi légitimer les personnels dans leur intervention, sur la base d'une action commune.

Par ailleurs, les motifs de contention sont différents selon les institutions, selon les types de situations rencontrées, selon le public accueilli mais également selon la sensibilisation des professionnels à cette pratique.

C'est ainsi l'occasion de repérer la place de chaque professionnel dans l'acte de contention, à travers la notion d'interdisciplinarité du groupe de travail, mais aussi au regard des nécessités réelles issues des situations rencontrées dans la pratique.

Public : Personnels soignants et éducatifs intervenant auprès de personnes susceptibles de nécessiter une contention (personnes âgées, patients/résidents présentant des états d'agitation, personnes désorientées.....), et/ou nécessitant une mise en chambre d'isolement.

**Objectif de formation** : Elaborer et verbaliser les ressentis face à cette expérience, acquérir une meilleure connaissance de l'acte de contention et de l'isolement, être en mesure de se situer dans un positionnement réfléchi et professionnel face à ces pratiques, agir en s'appuyant sur les cadres réglementaires en vigueur.

**Contenu par mots clés** : - Légitimité et responsabilité professionnelles - Culpabilité - Consentement - Situations de crise - Protection de la personne et d'autrui - Contenance - Références réglementaires (lois de 2011, 2013, 2016). HAS février 2017- Dispositifs et procédures institutionnels - Collaboration interdisciplinaire - Notions d'isolement et d'apaisement.

**Déroulement** : Cette action de formation est basée sur l'analyse des situations rencontrées, afin d'intégrer les éléments de connaissance et de compréhension de l'acte de contention et de la pratique de mise en isolement.

Un module de **4 jours** (2 sessions de 2 jours à distance).

**Références sur le thème** : en page 3 du site <http://www.cmformations.com>, onglet « Informations »

## 2.8) ⇒ La distance professionnelle

Parfois portés par un désir de « réparation », les professionnels peuvent être pris dans une identification excessive à l'usager. Pour éviter une implication sans distance, le risque est de créer une distance sans implication, où la rencontre professionnel/usager se trouverait « purifiée » de tout affect. Comment concilier empathie et neutralité ? Comment faire résonner la souffrance de l'autre sans être envahi par cette souffrance ? La relation à l'usager s'avère complexe du fait des troubles présentés, la communication verbale et non verbale s'en trouvant fortement perturbée dans sa fonction de lien entre soi et autrui.

Les professionnels du social, du médico-social, de la psychiatrie travaillent en effet « sur autrui », et ce travail dans le cadre de la relation interroge de manière quasi permanente sur la distance ou la proximité à établir entre usager et professionnel.

Il s'agit alors de faire le pari de mettre la distance professionnelle au service de la qualité du soin, de l'accompagnement.

**Public :** Tous professionnels de la relation d'accompagnement et de soin. Formation qui peut être proposée aux **personnels des services généraux** (techniques, logistiques, administratifs).

**Objectif de formation :** Favoriser les compétences relationnelles des professionnels, afin qu'ils acquièrent, mettent en œuvre et cultivent une distance « adaptée » à la relation avec les usagers et leur entourage.

**Contenu par mots clés :** - Fondamentaux sur la communication - Enjeux de la relation d'aide - Notion de distance professionnelle - Liens entre positionnement individuel/action collective et distance « juste » - Connaissance, reconnaissance et gestion de ses émotions - Communication et relation - Proxémie - Besoins et aspirations de l'utilisateur - Attentes des familles - Élasticité et malléabilité de la distance - Désir et sens d'aider - Les moyens de mise à distance - L'usure professionnelle.

**Déroulement :** 4 jours (2 + 2 à distance de 1 mois)

**Références sur le thème :** en page 3 du site <http://www.cmformations.com>, onglet « Informations »

## 2.9) ⇒ Connaissance des handicaps

Le handicap, qu'il soit mental, psychique, sensoriel ou physique, est une réalité sociale de premier ordre.

Dans le cadre de l'accompagnement de la personne en situation de handicap, différents acteurs professionnels sont amenés à l'accompagner, lui prodiguer des soins, ou la côtoyer ponctuellement. Tous ne sont pas suffisamment préparés à la rencontre avec la personne en situation de handicap et à la prise en compte des effets du handicap sur la personne et son entourage.

Les spécificités de l'approche relationnelle nécessitent donc une connaissance des différents types de handicaps et les nécessaires adaptations des attitudes professionnelles.

Public : - Personnels de services administratifs, logistiques et techniques d'établissements accueillants des personnes en situation de handicap de manière temporaire ou définitive. -

Personnels paramédicaux de centres hospitaliers généraux.

**Objectif de formation** : Permettre aux professionnels de développer leurs compétences dans l'approche et/ou la prise en charge de la personne en situation de handicap, dans le respect de ses droits et en adaptant leurs réponses à ses besoins et attentes spécifiques.

**Contenu par mots clés** : - Les différents types de handicap (Mentaux/intellectuels, psychiques, moteurs, sensoriels, handicaps de maladies invalidantes, TSA) - Lois 2002-2 et 2005-102 - Référence à la CIF- Handicap et effets sur la personne, l'entourage, la famille - Cadre législatif encadrant les droits des personnes en situation de handicap - Les besoins spécifiques des personnes et les attentes particulières de l'entourage - La communication verbale et non verbale - L'accueil - L'information - La « juste » distance professionnelle - Adaptation des attitudes professionnelles - La gestion des émotions - Les situations de crises.

**Déroulement** : Durée de **3 jours** : 2 jours et 1 jour à distance.

**Références sur le thème** : en page 3 du site <http://www.cmformations.com>, onglet « Informations »

## 2.10) ⇨ Agressivité et violence

L'orientation vers les structures médico-sociales et services d'accompagnement de personnes en situation de handicap auquel sont associés des troubles psychiatriques, soulève des problématiques liées à l'accueil, à l'accompagnement et au travail en équipe.

En effet, l'expression des troubles psychiatriques revêt différentes formes, telles que l'agressivité voire le passage à l'acte violent. Il s'agit de décoder le sens de ces passages à l'acte, de repérer d'éventuels signes annonciateurs afin de prévenir, autant que faire se peut, les comportements violents.

Il convient également de repérer ce qui, dans nos attitudes, nos expressions verbales et gestuelles, mais également dans la mise en œuvre de projets personnalisés, peut « faire violence » à l'Autre, sans intentionnalité de notre part.

De la prise en charge à la prise en considération de la personne, de l'adaptation de la personne à l'institution, à l'adaptation de l'institution à la personne, l'approche peut parfois sembler une véritable révolution pour les professionnels.

Public : Tous professionnels du secteur sanitaire ou médico-social.



Objectif de formation : Les stagiaires seront en situation de réviser les pratiques actuelles, de se réinterroger sur leurs missions et de comprendre les mécanismes d'agressivité et de violence afin d'envisager sereinement la gestion des situations en :

- portant une lecture adaptée des situations de violence à partir de leur compréhension
- décryptant ces situations afin de prendre du recul
- analysant de manière collective et en mettant en mots les ressentis douloureux.

Contenu par mots clés : - Notions d'agressivité et de violence - Troubles du comportement - Sens des attitudes agressives et/ou violentes - Stress et émotions des professionnels - Facteurs de risque - Éléments déclenchants - Signes annonciateurs - Mécanismes de communication inducteurs et régulateurs - Attitudes préventives - Réponses individuelles, collectives et institutionnelles adaptées aux situations de violence.

Déroulement : Durée de **3 jours** : 2 jours et 1 jour à distance.

Références sur le thème : en page 3 du site <http://www.cmformations.com>, onglet « Informations »

## 2.11) ⇒ Projet personnalisé

La loi 2002-2 du 2 janvier 2002 reconnaît l'individualisation de l'accueil et de l'accompagnement comme un des droits fondamentaux des personnes accompagnées des services et établissements sociaux et médico-sociaux.

La mise en application de ce droit se traduit dans les institutions par l'élaboration d'un contrat de séjour ou d'un document individuel de prise en charge lors de l'admission, puis par la co-élaboration d'un projet personnalisé.

La recherche de la participation maximale de la personne est une des priorités dans ce processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation du projet personnalisé.

Ce travail doit également résulter d'une co-construction de l'équipe accompagnante dans une dimension d'interdisciplinarité.

Le projet personnalisé prend alors tout son sens comme garantie de qualité de l'accompagnement et respect de la personne accompagnée, ainsi que son entourage.

Public : Tous professionnels du secteur sanitaire, social, médico-social.

**Objectif de formation** : Permettre aux professionnels de perfectionner leurs savoirs théoriques, et de les articuler à un « savoir-faire » et un « savoir-être » par :

- l'acquisition d'une méthodologie adaptée à l'élaboration des projets individuels dans le cadre du projet institutionnel.
- l'identification et l'appropriation des différentes étapes de construction d'un projet personnalisé.
- la définition des rôles et places de chacun dans le processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des projets personnalisés.

**Contenu par mots clés** : - Sens et enjeux du projet personnalisé - RBPP de l'ANESM et HAS - Lois 2002.2, 2016.87, 2005.102 - Étapes du projet personnalisé - « Co élaborer » le projet : quels sens et intérêts ? - Mise en œuvre du projet - Mise en travail de l'interdisciplinarité autour du projet - L'évaluation du projet - Faire vivre le projet - Place de la personne, de ses attentes - Participation de l'entourage familial dans cette démarche de projet-

**Déroulement** : Formation de **3 jours : 2 puis 1 à distance**.

**Références sur le thème** : en page 3 du site <http://www.cmformations.com>, onglet « Informations »

## 2.12) ⇨ Transmissions écrites et orales

À travers les transmissions, les professionnels visent à optimiser la qualité des prestations individualisées.

Les projets de soins ou d'accompagnement personnalisés s'inscrivent dans les systèmes d'informations structurant les données utiles et nécessaires à la continuité de la prise en charge. Ils rendent compte des prestations dans une approche multidimensionnelle.

Le dossier individuel de la personne accueillie et/ou soignée, doit répondre aux exigences réglementaires et aux normes de qualité.

Par ailleurs, le cadre législatif met l'accent sur le droit au secret des informations concernant la personne ainsi que celui de consulter son dossier.

Tous ces éléments tendent à rechercher une amélioration continue de la qualité des transmissions d'informations, tant oralement que par écrit.

Rendre plus visible le service rendu aux usagers dans le cadre de l'interdisciplinarité, c'est optimiser la traçabilité des activités de prise en soin ainsi que la transmission d'informations synthétiques et pertinentes.

Public : Tous professionnels du secteur sanitaire, social ou médico-social.

**Objectif de formation** : Améliorer la qualité de la prise en charge globale et pluridisciplinaire des personnes, à travers les axes suivants :

- renforcer la responsabilité des professionnels dans l'utilisation du dossier de la personne, en respect de la réglementation.
- comprendre l'importance de communiquer les informations et savoir comment les transmettre.
- être en mesure de prioriser les informations à transmettre.
- améliorer la pratique des transmissions écrites et orales.

**Contenu par mots clés** : - Difficultés liées aux transmissions professionnelles - Contexte spécifique - Rapport personnel à l'acte d'écriture - Aspects réglementaires - Continuité de prise en charge - Raisonnement critique - Transmissions narratives et priorisation des données - Respect des règles de confidentialité.

**Déroulement** : 3 jours : 2 puis 1 à distance.

**Références sur le thème** : en page 3 du site <http://www.cmformations.com>, onglet « Informations »

## 2.13) ⇨ Handicap psychique

Les professionnels du secteur social et médico-social sont depuis quelques années de plus en plus fréquemment confrontés à l'expression de souffrances ou troubles psychiques chez les personnes accueillies. Les troubles psychiques prennent des formes très diverses selon les individus et peuvent toucher :

- la pensée, à travers des obsessions ou des délires,
- la perception, dans le cas d'hallucinations,
- le comportement, avec des manifestations d'agitation, de tension ou de peurs excessives,
- l'humeur, dans le cas par exemple de la dépression.

Dans tous les cas, les troubles ont des conséquences sur la vie quotidienne, les relations sociales et le travail. Les pratiques « habituelles » des professionnels sont alors bouleversées face aux difficultés générées par les attitudes, comportements, réactions des personnes qu'ils côtoient. Ce phénomène entraîne de multiples questionnements chez les professionnels, tant sur le plan des missions qui leur sont dévolues que sur le plan de leurs connaissances, compréhension et réponses apportées.

Public : Tous professionnels confrontés à un public présentant des troubles psychiques.

**Objectif de formation** : Permettre aux professionnels d'acquérir des connaissances sur les troubles psychiques et leurs manifestations, porter une analyse des situations complexes rencontrées, adapter les objectifs et actions envisagés pour une réponse personnalisée et satisfaisante pour tous.

**Contenu par mots clés** : - Notions de structuration de l'appareil psychique - Santé et santé mentale - Pathologies mentales et troubles psychiques - Symptômes et comportements en lien avec les troubles psychiques - Représentations - Situations de crise - Refus - Opposition - retrait - Etat dépressif - Agressivité - Impacts sur la prise en charge - Réajustement des projets d'accompagnement - Organisation du temps - Postures des professionnels - Cadre et limites d'interventions.

**Déroulement** : module de 3 jours.

**Références sur le thème** : en page 3 du site <http://www.cmformations.com>, onglet « Informations »

## 2.14) ⇒ Communication en situation professionnelle

Les secteurs sanitaire et médico-social ont pour mission, entre autres, de favoriser le maintien ou le développement de l'autonomie des usagers qu'ils reçoivent.

L'autonomie passe par une communication adaptée à la personne accueillie.

Cela suppose que les professionnels, quelque soit leur statut au sein de la structure d'accueil, soient en mesure de développer, eux aussi, une autonomie professionnelle dont la qualité de la communication représente une part fondamentale.

En effet, le climat relationnel au sein des équipes impacte la qualité du service rendu à la personne et influence l'épanouissement professionnel.

Public : Tous professionnels du secteur sanitaire, social et/ou médico-social.



Objectif de formation : Repérer sa propre démarche de communication afin d'acquérir et développer des attitudes et techniques de communication visant à améliorer les relations de travail et d'échanges et ce, dans un souci d'efficacité professionnelle.

Contenu par mots clés : - Situations relationnelles : repérage des modalités de communication - Reconnaître et accueillir ses émotions - Impacts sur la relation à l'Autre - Spontanéité - Affirmation de soi - Assertivité - Relation de confiance - Clarté des messages - Verbal et non-verbal - Contenu et processus - Perception de soi et des autres - Se situer face aux autres - Désamorcer les conflits - Entendre l'Autre - Attitudes adaptées selon les circonstances de la relation.

Déroulement : module de 2 jours.

Références sur le thème : en page 3 du site <http://www.cmformations.com>, onglet « Informations »

## 2.15) ⇒ Troubles psychiques et du comportement chez la personne âgée

La prévalence des troubles psychiatriques est importante chez les personnes âgées puisque la moitié des sujets de plus de 65 ans en souffrirait.

Chez la personne âgée, il est très habituel que l'expression des troubles psychiques se fasse dans le registre somatique plutôt que par la parole. Les troubles du comportement sont un autre mode d'expression fréquent des affections mentales dans cette tranche d'âge.

L'activité professionnelle auprès des personnes âgées présentant des troubles psychiques nécessite de développer des **connaissances** (de la personne âgée et de la psychopathologie), une **réflexion** et un **positionnement** réévalués, des **techniques** à la communication et à la médiation à l'accompagnement et aux soins.

**Public :** Professionnels soignants, éducatifs, des établissements et services accueillant des personnes âgées.

**Objectif de formation** : Concevoir et adapter des pratiques professionnelles en fonction des usagers et des troubles psychiques présentés, en fonction de leur famille, en développant les connaissances sur les troubles psychiques et en acquérant la capacité d'analyse des comportements observés et situations vécues quotidiennement.

**Contenu par mots clés** : - Santé mentale et personne âgée - Modifications affectives (aspects psychologiques du vieillissement) - Les troubles psychiques et le vieillissement - La dépression - Suicide et comportements préjudiciables - L'hypochondrie ou névrose d'angoisse - Les réactions paranoïaques - Les réactions d'angoisse - Les mécanismes de défense chez les personnes âgées - L'alcoolisme et la vieillesse - L'agressivité - Le passage à l'acte - L'opposition - Le refus de soin - Les besoins et ressources de la personne - La relation d'aide - Les attitudes et contre attitudes professionnelles - Facilitateurs et obstacles à la communication.

**Déroulement** : 3 jours (2 + 1 à distance)

**Références sur le thème** : en page 3 du site <http://www.cmformations.com>, onglet « Informations »

### 3) Méthode pédagogique.

Elle est basée sur les principes de la pédagogie d'adultes, pédagogie active centrée sur le groupe et sur l'individu au sein du groupe.

Elle vise à exploiter prioritairement l'expérience concrète des professionnels en formation.

**Les apports théoriques** et/ou réactualisation de connaissances s'articulent avec l'étude de situations réelles, **l'analyse des pratiques**. Ceci permet aux participants l'appropriation et le transfert des acquis de formation.

En fin de formation, chaque stagiaire doit pouvoir formaliser des **actions d'amélioration des pratiques**.

### 4) L'intervenante.

Formatrice indépendante : 2008 ([Références complètes à télécharger sur le site onglet « Informations »](#))

Adjointe de Direction Médico Éducative : 2003,

Cadre Supérieure de Santé : 1999,

Cadre de santé : 1993,

Infirmière de Secteur Psychiatrique : 1984.

## Expérience

Formatrice auprès de professionnels (sanitaire, social et médico-social)

Adjointe de direction médico éducative (fusion de 2 établissements médico sociaux).

Cadre soignante/chef de service en établissement médico social (MAS),

Cadre enseignante en IFSI,

Soignante en psychiatrie infanto juvénile.

⇒ **Une pratique professionnelle de plus de 30 ans** et une connaissance des publics accueillis et des équipes pluridisciplinaires, comme atouts dans l'aide à la compréhension de situations et à l'élaboration d'outils pour l'amélioration de la qualité de l'accompagnement.

## Autres activités, formations

► En parallèle de sa pratique en soin, en pédagogie puis en management, **interventions régulières en formation initiale et continue** :

\* Après d'infirmiers, cadres de santé, aides soignants, BEP sanitaire et sociaux, surveillants de Nuit, Auxiliaires de Vie Sociale, Aides Médico Psychologiques, Educateurs Spécialisés, Moniteurs Educateurs...

\* Dans le cadre de **jurys** (sélection, travaux de fin d'étude, validation diplômes, évaluations pratiques...)

\* Pour des **cours magistraux**, des tables rondes en instituts de formation (activités médiatisées, le toucher, la relation aux psychotiques déficitaires, épilepsie, travail en MAS, travail en équipe, accompagnement à la vie quotidienne, sexualité et handicap...).

▶ A bénéficié de **Supervisions groupales et individuelles**, dans le cadre de son exercice en psychiatrie infanto juvénile ;

▶ Formations continues sur les **techniques de soins** (ateliers médiatisés, entretiens familiaux, corps et graphisme, communication...), sur la **formation** (gestion de la Formation Continue, accompagnement des personnels,...), sur l'**évolution des métiers** (VAE...), sur les **outils d'amélioration des pratiques managériales** (35h et impacts, transmission des savoirs...).

## 5) Les modalités

Les formations se déroulent au sein de l'établissement demandeur.

D'autres thèmes peuvent être traités, **sur demande**.

**Informations complémentaires** : C.Marion, 525, route de Rochebrune. 42800. Châteauneuf.

[contact@cmformations.com](mailto:contact@cmformations.com)

06 72 30 21 36

04 77 83 87 77

## 6) La démarche

- ⇒ Identification de votre demande : le contexte, vos besoins et résultats attendus et faisabilité.
- ⇒ Rencontre possible.
- ⇒ Proposition de formation à travers une action mise en adéquation avec vos attentes, transmise sous forme de devis (gratuit) et développée selon la procédure prévue (diagnostic et analyse des besoins, conception du parcours pédagogique, acte de formation, accompagnement des apprenants, évaluation).
- ⇒ Formalisation de l'accord commun sous forme de convention.

## Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SIRET : 50192044100018 APE : 8559A URSAFF : 420 3602213056